

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :
En exercice 27
Présents 23
Votants 27
Quorum 14

L'an deux mille vingt trois

Le : 25 mai

Le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-ROMAIN-LE-PUY** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **M. Christian SOULIER, 1^{er} adjoint au Maire, en raison de l'absence de Mme Annick BRUNEL, Maire**

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 mai 2023

PRESENTS : Christian SOULIER, Annie OSTARD, Maryse RODRIGUEZ, Pierre MARCOUX, Véronique GENEVRIER, Yvette VERNIERE, Jean-Paul FERRE, Alain MAISSE, Nathalie FERNANDEZ, Cyrille GENEVRIER, Christine FELIX, Sébastien OLIVIER, Cyril RONZE, Françoise BUSALLI, Angelo MANIERI, Marine TOINON, André GACHET, Robert CHAPOT, Martine MEILLIER, Marie-Laure JACQUEMOND, Michel VALERY, Marjorie COMBE, Sébastien DE ARAUJO.

ABSENTS : Annick BRUNEL, Gérard DI FRUSCIA, Guylaine FAYOLLE, Charlélie ARNAUD, Marjorie COMBE.

POUVOIRS : Annick BRUNEL à Maryse RODRIGUEZ, Gérard DI FRUSCIA à Jean-Paul FERRE, Guylaine FAYOLLE à Nathalie FERNANDEZ, Charlélie ARNAUD à Marine TOINON.

SECRETAIRE : Yvette VERNIERE.

Délibération n°2023 05 13

OBJET : MOTION EN FAVEUR D'UN INVESTISSEMENT MASSIF ET URGENT POUR LE CENTRE HOSPITALIER DU FOREZ.

La Direction du Centre Hospitalier du Forez a annoncé en avril dernier la fermeture des urgences, du SMUR et de l'UHCD (Unité d'Hospitalisation de Courte Durée) du centre hospitalier de Feurs en raison d'une pénurie de médecins urgentistes. L'ensemble des communes concernées, en grande majorité rurales, n'auront plus, à proximité de leur domicile, de service d'urgences.

Dans ces conditions, c'est la vie de nos concitoyens qui est mise en danger. Les habitants de notre territoire sont d'ores et déjà pénalisés par un manque de praticiens, qui entraîne notamment des ruptures de parcours de soin. C'est désormais l'accès aux soins d'urgence qui se trouve touché.

C'est pourquoi les membres du Conseil Municipal expriment à l'unanimité, par cette motion, de faire part de leurs grandes inquiétudes face à cette décision qui constitue une mise en danger de nos concitoyens.

La commune de Saint-Romain-le-Puy demande le maintien du service des urgences, du SMUR et de l'UHCD du centre hospitalier de Feurs pour la sécurité de tous, et pour le maintien d'un service public hospitalier rendu aux patients des communes rurales de façon équitable.

Copie certifiée conforme,
Saint-Romain-le-Puy, le 1^{ER} juin 2023
Pour le le Maire empêché,
Le 1^{er} Adjoint,
Christian SOULIER



La Secrétaire de séance,
Yvette VERNIERE



Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture
le :
Publié ou Notifié
le :